

ABONNEMENTS

	un mois.	un an.
Lyon	50 c.	6 f.
Dép ^t du Rhône et limit.	60	6 50
Autres départements..	70	7 20



Pour les abonnements et la correspondance
écrire franco à l'adresse suivante :

Le Journal le RASOIR,
Rue de la Belle-Cordière, 14, Lyon.

Et joindre à la lettre le montant de l'abonnement
en timbres-poste.

LIBRAIRIE ÉVRARD

rue Impériale, 52.

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

PARAISANT LE DIMANCHE

A. CHERANCÉ

Gérant responsable.

SOMMAIRE : Enseignement libre, laïque et pas cher. — Coups de rasoir. — La binette de Brack. — Chronique. — Où Laguille va se trouver mal à l'aise au pied du mur. — Une nichée de reptiles. — Correspondance. — Pourquoi nier Dieu. Le Pavé de l'ours. — Dépêches.

ENSEIGNEMENT LIBRE, LAÏQUE ET PAS CHER

Dans sa dernière conférence à la salle Valentino, le jeune et ondoyant Andrieux s'écriait sur un ton qui eût mérité un accompagnement de grosse caisse et de cymbales :

« — Hommes, jeunes filles, vieillards, petits garçons, femmes d'un âge mûr, citoyennes sur le retour, etc., etc., accourez au cours de l'enseignement libre et laïque.

« Combien cela coûte-t-il ? Rien. Nous ne faisons pas comme les jésuites, les congréganistes, les hommes noirs : nous ne vendons pas le pain de l'intelligence. Nous le donnons, nous en faisons cadeau !

« Approchez ! Faites-vous servir ! Faites-vous inscrire. »

On passait au bureau, on s'adressait au jeune employé des ponts-et-chaussées — il paraît que ce n'est pas un ingénieur.

Avant de coucher votre nom sur le registre, cet aimable secrétaire se transformait en trésorier et vous tendait la main (on tend beaucoup la main dans la libre-pensée).

« — C'est six francs, citoyen (ou citoyenne).

« — Eh ! dites donc, vous ! Vous savez ! y ne faut pas nous la faire celle-là ! Le mons... le citoyen qui parle là-haut sur l'estrade vient de dire que ça ne coûte rien !

« — Citoyen (ou citoyenne), je ne vous la fais pas le moins du monde ; les cours ne coûtent rien, c'est vrai ; mais l'inscription coûte au moins six francs. Tenez, lisez plutôt les statuts de la société.

« — Si je savais lire je ne viendrais pas à vos conférences.

« — Alors je vais vous lire ça moi-même :

« ARTICLE 13. — Les souscriptions sont faites pour un an, leur minimum est fixé à six francs... Le maximum des souscriptions reste indéterminé.

Si vous trouvez que six francs ce n'est pas assez, vous avez le droit de donner davantage.

« ARTICLE 17. — Le sociétaire, en souscrivant, doit verser le tiers au moins de sa souscription et en compléter la libération quatre mois au moins avant la fin de l'exercice.

« — Eh bien ! puisque c'est comme ça, j'aime encore mieux envoyer mes gones chez les frères, chez

les sœurs ou à la Mutuelle, car là, non seulement on leur apprend à lire, à écrire, à calculer, à dessiner, mais encore on les habille des pieds à la tête, quand les parents n'ont pas le moyen, et, souvent encore, on leur fournit livres, papier, plumes et tout ce qui leur faut. »

Et vous avez raison, bonnes gens : il y a gratuité et gratuité : dans l'Enseignement libre et laïque on ne paie pas les cours, mais on paie l'inscription au moins six francs, sans compter que toutes les fournitures de bureau restent à votre charge.

La gratuité de l'Enseignement libre et laïque, c'est comme ce dindon qui ne coûte rien, mais dont on paie la sauce très-cher.

La gratuité de l'Enseignement libre et laïque c'est l'histoire de ce charlatan de la place publique qui vous fait cadeau d'une tablette de savon à détacher, d'une poudre à nettoyer les dents, d'une pierre à aiguiser, d'un liquide pour les vers — tout cela pour rien, — mais qui vous vend cinq francs un baume tranquille qui vaut tout au plus deux sous.

Lisez-moi un peu l'article 18 :

« ARTICLE 18. — En cas de retard ou de non-paiement d'une souscription, le retardataire est mis en demeure par le Conseil d'administration, qui délibère sur son refus des mesures à prendre à son égard. »

C'est-à-dire, bonnes gens, qu'on vous envoie d'abord un petit commandement d'avoir à payer, puis qu'on vous chasse honteusement de la Société et, enfin, qu'on vous traîne devant le juge de paix, où naturellement, vous êtes condamnés à payer votre cotisation, et les frais en sus.

Voilà !

Ah ! c'est admirable ce que contient de perfidie et de duplicité cette simple phrase : « L'Administration délibère sur son refus des mesures à prendre à son égard. »

Et vous n'êtes pas au bout, allez !

Écoutez-moi ça :

« ARTICLE 19. —

« En cas de déficit il ne pourra rien être réclamé aux sociétaires au-delà de la cotisation de l'année suivante. »

Mais, dites donc, il me semble que c'est déjà bien assez. Il ne pourra est, vraiment ! joli. Comment, vous réclamez en un an d'abord six francs, puis encore six francs — ce qui fait 12 francs, — sans compter le prix du papier, des plumes, de l'encre, des livres, etc... — ce qui va bien en tout chercher 30 francs, — et vous venez nous vanter la gratuité de votre enseignement !

Mais, encore une fois, vous êtes bien au-dessous des Frères des Ecoles chrétiennes et des instituteurs des Ecoles mutuelles, qui ne demandent, eux, aucune cotisation.

Allons, bonnes gens, je vous le dis et je vous le prouve : les individus qui, sous le titre de conférences, viennent vous tambouriner des boniments sur la gratuité de leurs services, qu'ils font payer au moins 30 francs par an et par tête, ne sont qu'un aimable farceurs.

Dites-leur donc de garder pour leur propre usage la gratuité de leur Enseignement libre et laïque. La plupart de ces beaux messieurs en ont besoin.

Concevez-vous l'épicier Batifoix prenant l'initiative de votre éducation et de celle de vos enfants, lui qui ne sait pas écrire, qui ne peut lire que le gros et qui parle le français comme un nègre de la Guinée !

Mais, mon brave Batifoix, allez donc à l'école, d'abord, et prenez garde que l'instituteur ne vous mette pas le bonnet d'âne !

CASTOR.

COUPS DE RASOIR

M. André Rousselle est bien en colère. Il est bien en colère, M. André Rousselle, correspondant du Progrès. Il traite de calomnieux tous les journaux officieux.

Et pourquoi ?

Parce qu'ils ont osé raconter qu'à la réunion privée tenue chez le citoyen Biette les députés Bancel, Simon, Ferry et Pelletan ont été insultés.

Remarquez que les journaux qui ont dit cela, et que M. Rousselle appelle dédaigneusement officieux, sont le Gaulois, le Réveil, le Rappel, la Réforme.

N'importe ! ce sont des calomnieux de la démocratie.

D'après M. André Rousselle, à la réunion privée tenue chez le citoyen Biette, les honorables, éloquents, illustres citoyens Bancel, Simon, Ferry et Pelletan, loin d'être insultés, ont été, au contraire, traités avec les plus grands égards.

Si, dans son raisonnement, le correspondant du Progrès procède par comparaison, il est dans le vrai, c'est incontestable : depuis le jour, en effet, où les quatre députés sus-nommés ont reçu en plein visage et publiquement les épithètes de traitres et de lâches, — et quelques-uns même ajoutent d'ivrognes,

— il est un de leurs collègues qui a reçu mieux que cela : un soufflet solidement appuyé par un de ses électeurs, le citoyen Dumont.

Or, évidemment, si les députés doivent être mis par leurs électeurs au régime du soufflet, de la taloche et du coup de pied au derrière à perpétuité, se borner à les traiter de lâches, de traîtres et d'ivrognes, c'est nécessairement avoir pour eux les plus grands égards.

Si c'est ainsi que l'entend M. André Rousselle, nous sommes d'accord.

A propos, vous savez que M. André Rousselle, c'est ce même correspondant du *Progrès* dont je vous parlais récemment, pour qui le tapage des cloches républicaines a tant de charme et qui a vu, à Genève, des sapins républicains se couvrir spontanément de fleurs blanches et rouges, en signe de joie, les jours de fêtes nationales.

J'en reviens au député souffleté par le citoyen Dumont.

Mais c'est une petite-maitresse que ce Gambetta!

On ne sait pas si l'on doit dire :

Quantum mutatus ab illo!

ou :

Quantum mutata ab illa!

Il y a six mois, il ne trouvait pas d'expressions assez fortes pour caractériser la température de ses opinions : faute de mieux, il parlait d'« implacables revendications », de « destructions nécessaires » ; il inventait les « irréconciliables » ; il ne demandait que 24 heures pour renverser tout ce qui existe.

A peine nommé, il se déclare malade ; il court aux eaux soigner sa laryngite, que les boniments aux chiffonniers et aux voyous de sa circonscription avaient considérablement aggravée.

A l'heure qu'il est, après une saison passée toute entière dans les Pyrénées, il n'est pas encore remis. Jules Simon l'a dit à la salle Biette : Gambetta ne peut pas encore sortir le soir, même avec la protection d'un système compliqué de foulards et de cravates ouatées.

Sa laryngite va mieux, mais il lui reste encore un peu de coqueluche.

Il n'est sorti qu'une fois : c'a été pour aller se faire souffleter par Dumont et pour entendre un titi s'écrier : « A l'hôpital ! à la Morgue, Gambetta ! »

Allons ! ce candidat au vitriol est devenu un député à l'eau de rose.

Et dire que je l'avais pris pour un animal farouche !

Mais c'est un agneau ! Il ne rugit pas : il bêle !

Mais le tonnerre dont il nous menaçait n'était qu'un tonnerre d'opéra-comique, en tôle ou en fer-blanc !

Quand il était encore dans la cage de la candidature, il avait des allures de vautour sanguinaire.

On a ouvert cette cage.

Qu'en est-il sorti ?

— Un chapon.

Oui, un chapon, et le peuple souverain de la première circonscription est, à cet égard, de mon avis, avec ou sans h.

Quels gobeurs que ces pauvres électeurs de la première circonscription de la Seine !

Leur en fait-on assez avaler de couleuvres de toutes sortes !

Ces braves gens prennent pour argent comptant tout ce qu'on leur promet et, d'avance, se lèchent les doigts en songeant que Rochefort va leur servir ce fromage aérien de grande dimension qu'on appelle la lune.

Oui, mes amis, comptez sur cela !

Vous voulez de l'opposition ? Rochefort vous en donnera à sa façon, allez !

Il entrera par la fenêtre au Corps législatif, comme, vrai saltimbanque politique, il l'a fait à son arrivée à Paris pour entrer dans une réunion publique.

Une fois là, il interrompra les orateurs de la majorité en faisant le trapèze aux branches des candélabres ou en envoyant sur le nez du président des mouches empalées de flèches de papier.

Il débitera des pasquinades et des calembredaines à la tribune, dira qu'il préfère Clémence, sa bonne, à la clémence de l'empereur et, faisant un *lapsus*

linguae volontaire sur le nom du ministre de l'intérieur, appellera celui-ci Roquet de la Forcade, au lieu de Forcade de la Roquette.

Le gouvernement n'aura qu'à se bien tenir.

Si, d'ailleurs, cela ne suffit pas, Rochefort, comme il l'a dit, portera son mandat au coin de la borne et y prendra place, dût-il marcher sur le corps des *factionnaires*.

La révolution commencera :

Joue ! Feu !

Le député de la première circonscription ira décrocher l'enseigne de l'épicier pour la placer au-dessus de la vitrine du mercier, et réciproquement, et échangera les panonceaux du notaire contre les plats à barbe du perruquier-coiffeur.

Quant au cri de *Vive la république* ! Votre député hâbleur ne le poussera pas, mais, une fois hors de la portée des sergents de ville, il l'inscrira au charbon dans nos pissotières, avec trois points d'exclamation.

C'est là l'idéal de votre révolution ?

Allons, braves électeurs de la première circonscription, vous êtes décidément plus bêtes que méchants.

Il paraît que le citoyen Rochefort, aujourd'hui député à 12,000 fr. d'appointements par an, se propose de refuser le paiement de l'impôt, afin de donner un mémorable exemple d'indépendance et de libéralisme.

Pour l'impôt direct, je crois que cela lui sera assez facile : de tout l'argent que lui ont rapporté ses insultes à l'Empereur, à l'Impératrice et au Prince Impérial, il ne lui reste plus le sou, et, pour échapper à la taxe directe, il suffira alors qu'il se loge en garni.

Mais, quant au refus de l'impôt indirect, cela pourra lui offrir quelques difficultés dans la pratique.

Voici, par exemple, ce qui pourra arriver :

M. Rochefort entre dans un bureau de tabac pour faire une première application de son système. Il se fait servir un londrès, en coupe la pointe, le porte à sa bouche, l'allume, puis jette... un centime sur le comptoir.

LA BURALISTE. — Pardon, Monsieur, mais c'est, non pas un centime, mais vingt-cinq centimes.

ROCHEFORT. — C'est bon, on sait que c'est là leur prix. Mais ce prix n'est applicable qu'aux gens qui consentent à payer l'impôt. Quant à moi, ne voulant pas me soumettre à cette tyrannique exigence, je vous donne le prix que coûterait ce cigare s'il n'y avait pas d'impôt sur le tabac.

Maintenant, arrangez-vous avec la régie. C'est votre affaire.

LA BURALISTE. — Monsieur, c'est une bonne plaisanterie que vous faites là ; mais je vous préviens que je n'ai pas le temps de plaisanter.

ROCHEFORT. — Une plaisanterie ! As-tu fini tes manières ?

LA BURALISTE. — Ah ! mais dites donc, vous, si vous êtes fou, je n'en suis pas cause, je pense ! Tachez de me payer mes londrès comme tout le monde !

ROCHEFORT. — Tu n'auras pas un bouton de culotte de plus, ma belle ! Bonsoir.

LA BURALISTE. — Ah ! vraiment !

La buraliste court sus à Rochefort et, avant qu'il n'ait franchi le seuil de la porte, le saisit à ses cheveux crépus, à sa cravate à longs becs, et, comme il fait résistance et riposte à coups de pied et à coups de poing, lui jette dans les yeux une poignée de tabac à priser.

En même temps elle crie : *Au voleur ! A l'escroc ! A l'assassin !*

La garde et les sergents de ville arrivent ; on saisit le député Rochefort et on l'emmène au violon.

Quelque temps après, il passe en police correctionnelle ou aux assises et est condamné à deux ou trois ans de prison pour vol... avec violence.

LE LECTEUR. — Tout cela est bel et bon ! Mais lui fera-t-on mieux faire cette prison qu'on ne lui a fait faire les quatre mois à lui infligés pour avoir commencé à assommer l'imprimeur Rochette ?

Moi. — Ah ! ça je n'en sais rien, par exemple. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je commence à être souverainement agacé de voir cet ignoble insulteur planer au dessus des lois.

On a trouvé dans les boîtes du scrutin de la 1^{re} circonscription un certain nombre de bulletins de vote portant le nom de TROPMANN.

Cela ne m'étonne pas ; ce qui m'étonne bien plutôt, c'est qu'il n'en ait pas obtenu davantage, malgré les entraves que le directeur de Mazas a mises à la préparation de sa candidature.

En outre de la profession de foi qu'il avait adressée à l'*Excommunié* et que le *Rasoir* a interceptée et publiée, il avait pourtant, l'avant-veille du scrutin, adressé à ses électeurs le suprême appel que voici :

Citoyens électeurs,

Voulez-vous le radicalisme le plus pur ?

J'ai ce qu'il vous faut et j'ai fait mes preuves !

Voulez-vous la suppression de la propriété ?

Qui donc a affirmé plus haut que moi ses principes à cet égard ? Trouvez-m'en un qui se soit montré disposé à passer plus loin l'art de dépouiller ceux qui possèdent au profit de ceux qui n'ont rien !

Voulez-vous la suppression de la famille ?

Présent ! J'ai su mettre cette théorie en action.

Mon passé répond de mon avenir.

Voulez-vous l'instruction gratuite et obligatoire ?

Oh non, pas ça ! pas ça ! Dussé-je-vous déplaire, je n'en veux à aucun titre.

Gratuite ! — c'est du superflu.

Obligatoire ! — c'est gênant, très-gênant. J'en sais quelque chose.

Confiée à M. Douet-d'Arcq : — Jamais ! Jamais ! C'est une tyrannie exorbitante.

Je n'en suis pas moins votre dévoué candidat tout ce qu'il y a de plus radical.

TROPMANN.

Et dire qu'il n'a pas été nommé !

Cela n'empêche pas les électeurs qui ont jeté son nom dans l'urne d'avoir été très-logiques dans leur ironie.

UN BAVARD.

LA BINETTE DE BRACK

Fier de lui comme une coquette

Brack a par un journal fait croquer sa binette.

Poser pour la célébrité,

Etaler en tous lieux ses attraits mémorables,

Fasciner en vainqueur des regards adorables,

Quel bonheur pour sa vanité !

Lorsqu'il se contemple en silence

En face du miroir qui peint sa ressemblance,

Dans les reflets injurieux

Qui sans pitié toujours accusent sa disgrâce,

Il voit un spectre affreux lui faisant la grimace,

Et se dit : Je suis beaucoup mieux !

Parle-t-on de faire sa charge ?

Il comprend que pour lui la charge est la décharge ;

La peinture à l'original

En laideur ne pouvant devenir supérieure,

La charge est donc pour Brack l'estampe la meilleure ;

Pourrait-on le charger en mal ?

De Brack la posture accroupie

Du diable a moins les traits que ceux d'une harpie ;

Pourtant on soigna la façon,

Car l'artiste voulait enjoliver le rustre

Qui, le Vendredi-Saint, crut devenir illustre

En dévorant un saucisson.

En prêtant des pieds de saïyre

A ce bouc, citoyen du bestial empire,

L'artiste a fait preuve de goût.

Il pouvait, cela fait, copier son modèle :

Large mains, doigts crochus, membres de sauterelle

Avec un corps de sapajou.

Pour couronner cet édifice,

Une tête de singe aux regards de Jocrisse,

De Denis complète l'attrait.

Mais ce que le pinceau ne saurait reproduire,

C'est un je ne sais quoi qu'on ne sait comment dire

L'ignoble incrusté sur le laid !

Sur son front une double corne

D'un reflet tout nouveau le transfigure et l'orne

On dit : Pourquoi la lui met-on ?

Sans avoir nul souci du secret de l'artiste,

Plus d'un malin sourit et dit en humoriste :

Ce décor va bien à son front !

JUVÉNAL.

CHRONIQUE.

Une personne des plus honorables et dont nous eussions été vraiment heureux de mériter les remer-

ciments est venue, à notre imprimerie, nous prier de ne plus relever les bourdes républicaines et libres-penseuses de l'épicière Batifois.

Nous ne demanderions pas mieux d'effacer de notre liste d'absurdes énergumènes un citoyen qui, malgré tout le mal qu'il se donne, n'est encore parvenu qu'à être grotesque. Mais, de même que nous ne sommes jamais les premiers à nous constituer adversaires de MM. tels ou tels, de même nous ne déposons les armes que lorsque nos adversaires battent en retraite.

Telle est la règle de conduite que nous observons à l'égard de l'ex-commandant Legros, qui, après avoir fait demander merci, n'a pas tenu à la parole donnée et a continué à guerroyer contre l'ordre, la religion et le gouvernement qui lui paie sa pension.

Ainsi en agissons-nous à l'égard de l'épicière Batifois, dont nous ne cessons de souligner les jocrisseries dès lors qu'il cessera lui-même de se mêler aux manœuvres des Brack, des Chanoz et des Andrieux et d'apposer son nom au-dessous des manifestes *raspailolâtres* de l'apothicaire Langlade.

A notre avis, il y a toujours faiblesse à désarmer devant des adversaires qui restent armés, ne fût-ce que d'un plumeau, d'une quenouille ou d'une seringue.

Le Progrès publiait hier un compte-rendu de la séance libre-penseuse qui a eu lieu, dimanche dernier, à la salle Valentino, à la Croix-Rousse.

Ce compte-rendu est faux sur presque tous les points.

Nous n'avions pas l'intention de parler à nos lecteurs de cette réunion écœurante; mais, puisque la vérité a été aussi profondément altérée, nous la rétablirons dimanche prochain dans toute sa crudité.

Qu'il nous suffise de dire, en attendant, que le langage du jeune Andrieux y a été révoltant de cynisme et de crudité.

POLLUX.

Où Lagarguille va se trouver mal à l'aise au pied du mur.

Lagarguille continue à nourrir au dedans de lui l'implacable désir de chasser Dieu de l'univers et d'étouffer l'immortalité de l'âme.

Mais les traits qu'il lance contre le vieil édifice de nos croyances, objet de sa haine, tombent piteusement avant d'atteindre le but que leur assignait sa main impuissante.

Autant vaudrait d'ailleurs, pour lui, essayer de pulvériser une enclume avec les barbes d'une plume d'oie.

Au fond il est persuadé de l'inanité de ses attaques et on sent qu'il n'a nulle confiance dans ses arguments. Mais il a pris des engagements envers la galerie de l'*Excommunié* et, dès lors, il est tenu de faire, autant que possible, contre mauvaise fortune bonne contenance.

Toutefois, il bat en retraite, non plus monté, avec accompagnement d'orchestre, sur le prétendu équipage de la science et de la raison, qui a été mis en pièces dans le combat, mais *cahin caha*, comme s'il revenait d'un enterrement libre-penseur, où l'on ne laisse rien derrière soi qu'un peu de pourriture.

Néanmoins, vis-à-vis des siens, Lagarguille s'efforcera de sauver les apparences, et il est des auditoires où l'on a toujours raison... surtout lorsqu'on y parle seul.

Ce champion du néant et de l'absurdité, qui a ses motifs pour essayer de faire croire à la clientèle de Brack qu'il a examiné toutes les preuves de l'existence de Dieu, quand il a seulement touché à quelques-unes pour les travestir, déclare solennellement qu'il va aborder la dernière.

Or, la dernière preuve de l'existence de Dieu, selon Lagarguille, c'est l'insatiable aspiration de l'homme au bonheur.

Avant de nous occuper des aspirations de l'âme, il est logique, contrairement aux procédés de Lagarguille, de nous enquérir très-sommairement de la nature de l'âme dont il nie l'immortalité.

L'âme est une substance immatérielle et indivisible.

L'âme est immatérielle parce qu'elle ne peut tomber sous nos sens et parce qu'elle est douée de la pensée, qui est une prérogative refusée à la matière.

De plus l'âme est indivisible. En effet, quand j'interroge le moi, je sens que je suis un et cette certitude ne peut être détruite par aucun raisonnement.

Or, si l'âme est immatérielle ou spirituelle, elle est par là même immortelle.

En effet, si rien dans la nature ne peut être anéanti, comment l'âme, qui est une substance supérieure à la matière, pourrait-elle être réduite au néant?

D'ailleurs, la mort n'est que la *décomposition*, la *dissolution*, la *disjonction des parties*.

Or, si l'âme est spirituelle, c'est-à-dire sans parties, elle ne peut être sujette à la mort.

Donc, reconnaître que l'âme est spirituelle c'est reconnaître qu'elle est immortelle.

Et c'est là précisément ce qui fait que cette idée d'immortalité est si instructive en nous; elle jaillit de l'idée de l'âme et, par celle-ci, du sentiment de notre propre existence.

Leibnitz avait reconnu la vérité de cette démonstration lorsqu'il a dit :

« La saine philosophie et la révélation sont d'accord pour enseigner l'immortalité de l'âme. En effet, l'âme est une substance; or, nulle substance ne peut périr tout à fait, sans un anéantissement positif qui serait un miracle; et comme l'âme n'a pas de parties, elle ne pourrait pas même être divisée en plusieurs substances : donc l'âme est naturellement immortelle. »

Par cela seul que nous avons l'idée de l'immortalité de l'âme, il est nécessaire que cette idée prenne son fondement dans la réalité, parce qu'il est impossible de lui assigner une autre source que la perception même de cette immortalité en nous. C'est là une de ces idées qui ne peuvent être faites, si je puis dire ainsi, que sur original et d'après nature.

D'où pourrait venir à l'homme l'idée de l'immortalité s'il ne la puisait en lui-même?

Tout, en effet, périssant autour de lui, il n'a devant soi que l'exemple d'une fin certaine pour toutes les créatures. Quand il sait qu'il doit mourir lui-même, comment pourrait-il croire à son immortalité, s'il n'avait l'idée de cette vérité?

On ne peut dire que ce soit là une idée inventée à plaisir.

La solution du problème que pose la mort est terrible pour plusieurs et inquiétante pour tous.

Comment d'ailleurs pourrait-on se donner l'espérance d'une chose dont on n'a pas l'idée? et comment pourrait-on avoir l'idée, universellement surtout, d'une chose dont rien dans le monde périssable où nous vivons, ne peut nous donner une idée, dont tout au contraire exclut l'idée?

La raison, dit A. Nicolas, est donc obligée de conclure, avec le sentiment universel, que cette idée n'est pas une illusion qui vient du dehors; qu'elle a été mise et comme infusée en nous par la volonté de Dieu même; qu'elle puise dans la réalité seule de son objet la cause de son existence, et qu'elle nous est garantie au même titre que la vérité même de notre être et de sa spiritualité.

Tout dans le monde a un principe d'existence analogue à ce dont il se nourrit : c'est ce qu'on appelle la *loi d'assimilation*.

Or, quelle est la substance dont s'alimente l'âme et qu'elle recherche chez tous les hommes? La Vérité.

La vérité sous toutes ses formes et dans toutes ses applications, la vérité dans les sciences morales, la vérité dans les arts; le vrai, le bon, le beau : voilà ce pourquoi elle a une affinité invincible.

Comme une flamme légère qui voltige à la surface de ce monde matériel, on dirait qu'elle tend sans cesse au travers de tout à rejoindre le foyer de la vérité d'où elle émane, et qu'elle gravite autour de sa lumière. Il semble qu'elle reconquiert

son patrimoine quand elle la découvre, et qu'elle respire son air natal lorsqu'elle y a pénétré et qu'elle en jouit. Rien n'égale alors sa joie et son orgueil.

Le commun des hommes même, dit A. Nicolas, dans tous les dérèglements de leur esprit et de leur cœur, ne peut rester sciemment dans l'erreur: ils se la déguisent à eux-mêmes, ils la systématisent, c'est-à-dire ils se la font vérité; et ce n'est que pour mieux se donner le change qu'ils persécutent la vérité même, en l'appelant l'erreur.

La Vérité! Voilà donc le principe nourricier de l'âme. C'est la viande des esprits, a dit Mallebranche.

La vérité est immortelle, elle subsiste immuablement, elle est *coéternelle à Dieu*, comme le disait Orphée.

Et l'on voudrait que ce qui se repaît d'immortalité soit mortel! Et l'on voudrait que ce qui s'éprend d'amour pour ce qui est éternel s'éteigne dans les sources mêmes de la vie!

La Bruyère a dit :

« Je ne conçois point qu'une âme que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être indéfini et souverainement parfait doive être anéantie. »

Ecoutez Newton mourant :

« Je ne sais ce que le monde pensera de mes travaux; mais, pour moi, il me semble que je n'ai été autre chose qu'un enfant jouant sur le bord de la mer, et trouvant tantôt un caillou un peu plus poli, tantôt une coquille un peu plus brillante, tandis que le grand Océan de la Vérité s'étendait inexploré devant moi. »

L'âme qui a été assez vaste pour concevoir une telle idée de la vérité, pour ressentir une telle soif de sa possession, et à qui il a été donné d'entrevoir ce grand Océan, n'a pu rester sur le rivage.

Concluons donc avec assurance : L'âme vit et respire dans un élément immortel; donc elle ne meurt pas.

Une seconde loi non moins invariable que celle que nous venons d'appliquer, c'est que tous les êtres se perfectionnent d'autant plus qu'ils obéissent à leur nature; c'est ce qu'on appelle la *loi du perfectionnement*.

Or, il est établi que l'humanité croît et se développe par son adhésion au principe de l'immortalité de l'âme.

En admettant l'exactitude de ce principe, que je me propose de démontrer dans un article spécial, parce qu'il a une importance pratique exceptionnelle et en quelque sorte d'actualité, on arrive à reconnaître que l'immortalité de l'âme, principe vital de l'humanité, est un fait certain, révélé par les effets et par le concours de toutes nos facultés à le saisir, comme le mobile de leur ennoblement et de leur progrès.

Mais je m'aperçois que l'étendue de cet article ne me permet pas de discuter aujourd'hui les objections de Lagarguille.

On reconnaîtra toutefois qu'il y avait utilité à établir préalablement l'immortalité de l'âme.

A huitaine donc l'examen des théories de cet adversaire de Dieu et de l'âme. Qu'on soit bien persuadé, d'ailleurs, qu'il ne perdra rien pour attendre.

VITRIOLIN.

UNE NICHEE DE REPTILES.

Le *Refusé*, un journal idiot qui paraissait encore l'an dernier, comptait au nombre de ses rédacteurs les sieurs Grosdenis, dit Denis Brack, et Georges Sauton.

Le premier, Grosdenis, élevé gratuitement ou à peu près par les prêtres, était, après avoir roulé plusieurs années sa bosse, revenu en solliciteur auprès des ecclésiastiques lyonnais, qui, trompés par ses manières et ses propos hypocrites, lui avaient procuré plusieurs emplois capables de le faire vivre. Or, pendant que, sous le nom de Grosdenis, ce hideux personnage mangeait le pain ainsi mendié, il décochait dans le *Refusé*, sous le nom de Denis Brack, toutes sortes d'injures à ses bienfaiteurs.

On pouvait espérer qu'un pareil exemple n'aurait pas d'imitateurs. Eh bien si! il en a au moins un :

il est vrai qu'il a fallu aller le chercher encore dans l'ancienne rédaction du *Refusé*.

Ces jours derniers paraissait dans le *Réveil*, la feuille des forçats libérés, un article sur le Prince Impérial; jamais rien d'aussi dégoûtant et d'aussi ignoble n'avait été inséré dans un journal, y compris les révoltantes consultations du docteur X....

On y lisait, entre autres choses, ceci :

« A votre âge, loin d'être trop jeune pour aimer, on s'étonne que vous n'ayiez pas déjà quelque petit bâtard. »

Et plus loin :

« Allons, bel oiseau bleu, chantez la romance à madame. Souvent la vie des princes est courte. Voyez *Reichstadt* ! Si vous ne régniez point, par hasard, du moins vous vous seriez amusé. »

Et cela était signé *Georges Sauton*.

Pour que le sieur Georges Sauton, ancien correspondant du *Refusé*, écrive contre le Prince Impérial de si odieuses infamies, il faut qu'il ait contre le souverain des griefs bien sérieux.

Voici, en effet, la vérité sur ce point :

Le sieur Sauton (Jean-Louis), père du signataire de l'article, était depuis 1853 au service de l'Empereur et il est mort contrôleur du service de la bouche, emploi qui lui valait 5,000 francs d'appointments annuels, sans compter les étrennes.

Georges Sauton, son fils, l'auteur de l'article, a été élevé aux frais de l'Empereur, qui l'a, en outre, racheté de la conscription moyennant 2,300 francs, et fait encore sur sa cassette une pension de 800 fr. à sa mère.

Après avoir été employé au Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, il donna sa démission, passa commis à la Trésorerie et donna encore sa démission pour devenir rédacteur à la *Patrie*. Il adressa ensuite au ministre de l'intérieur une pétition apostillée par le général Rollin et par M. Ernest Dréolle, pétition par laquelle il demandait le poste de rédacteur en chef dans un chef-lieu de département et protestait de son dévouement à l'empire.

Tel est l'individu qui, aujourd'hui, écrit de pareilles saletés contre le fils de son bienfaiteur et mord avec tant de désinvolture la main qui l'a nourri.

Avouez que Denis Brack et Georges Sauton étaient bien dignes de se faire pendant à la rédaction du *Refusé*.

FAUSTIN.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Me serait-il permis de jeter une goutte d'eau dans le vase, déjà plein, qui contient toutes les aventures burlesques de la démocratie radicale ?

C'était en 1848, jour de gloire pour les irréconciliables, deux souvenirs pour les voyous que l'on payait pour crier *A bas les papistes !... Vive la république ! etc.*

La scène se passait à Orgelet (Jura).

Un bohème aux vêtements en lambeaux, avait été engagé, moyennant finances et bouteilles, à hurler par les rues tout ce qu'un homme en ribotte peut hurler contre les blancs et les papistes.

Vous décririez sa figure ? — Oh ! non. — Je vous signaierai seulement une petite particularité de sa toilette : un lambeau de sa chemise s'était fait jour à travers son pantalon.

Passant devant la maison d'un homme réputé pour être jésuite à robe courte, notre homme s'arrête soudain et lâche une masse de mots incohérents, parmi lesquels on distingue : *A bas les papistes !...*

M^{me} B.... en l'entendant s'avance sur sa porte.

— Denis ! lui dit-elle en souriant, viens voir ici ?

Denis s'approche, mais il s'était tû, car M^{me} B.... chantait :

Remettez dans votre culotte
Le bout de chemise qui pend :
Qu'on ne dis' pas qu'un patriote
Ait arboré le drapeau blanc.

Denis s'en alla penaud.

Tout à vous.

JULES B.

Lyon, 24 novembre 1869.

Monsieur le rédacteur,

Lundi dernier, je passais dans la rue de l'Impératrice, lorsque soudain je distinguai au loin quelque chose d'insolite qui se dirigeait de mon côté. J'attendis un instant. Bientôt des banderoles aux couleurs chatoyantes m'apparurent, escortées de rares badauds, de ces badauds qui font partie intégrante du cortège du *Bœuf gras*.

J'en étais à me demander si, pour faire mentir tous les

Messagers boiteux de 1870, quelque plaisant ne s'était pas avisé d'avancer le Carnaval. Mais je ne tardai pas à être désabusé...

Pourtant, non, je ne me trompais pas entièrement. C'était bien une mascarade (rien de la feuille lyonnaise de ce nom). Oyez plutôt :

Une petite voiture à bras, aux parois revêtues d'affiches rouges, bien rouges, se trainant de par la bonne rue de l'Impératrice, cahotant avec soi quatre... oriflammes. Sur les oriflammes et sur les affiches on lisait en caractères or et noir :

« L'AVANT-GARDE vient de paraître. »

Puis le nom du grand-maître : « JULES FRANTZ, » un ressuscité, non, un revenant.

Qui donc enfin, qui donc pourr inventer un remède, supérieur encore à l'insecticide Vicat, pour bien tuer, afin qu'elles ne reviennent pas, ces punaises — c'est-à-dire l'*Avant-Garde* et l'*Excommunié* —, qui, non contentes d'empester quelques kiosques, empestent encore nos rues ?

Cela ne devrait-il pas être du domaine de la voirie ?

Et comment les cantonniers, qui purgent nos chaussées d'immondices souvent certes moins répugnants, laissent-ils ces laides choses s'étaler impudemment et comme rire à leur barbe ?

Le soir du même jour, vers les cinq heures, dans la rue de la Reine, le même cauchemar, sous la forme de la même petite voiture, m'est réapparu.

Messieurs les cantonniers, s'il vous plaît !!!

Agréez, etc.

UN LYONNAIS.

NOTA-BENE. — Sur le passage de la petite voiture, bon nombre de personnes haussaient ostensiblement les épaules.

Nous avons déjà, il y a quelques mois, signalé le passage à travers nos rues des réclames ambulantes du libraire Balay.

Il s'agissait alors de l'*Hydrophobe*, journal de Brack et Chanoz, lequel était ainsi vendu sur les marchés et à la criée, comme les pommes de terre et les carottes.

Il s'agit maintenant de l'*Avant-Garde*. Ce journal, qui était mort idiot et qui renaît idiot, non de ses cendres, comme le Phénix, mais de ses ordures, comme la vermine, ce journal, dis-je, a-t-il obtenu l'estampille du colportage ?

Si oui, rien à dire : la voiture peut rouler par les rues entre celles des ramasseurs d'équevilles et celles des vidangeurs de Venissieux.

Si non, je me permettrai encore une fois de faire remarquer au libraire Balay qu'il traite avec bien du sans-gêne les règlements de police.

Soit dit dans l'intérêt de l'hygiène et de la salubrité publiques.

A. CHERANCÉ.

POURQUOI NIER DIEU

I.

Si Dieu n'existe pas,
C'est donc peine inutile
D'en parler ici-bas ;
La chose est trop futile.

Pour un homme d'esprit,
Se creuser la cervelle
A produire un écrit
Sur une bagatelle,

C'est noyer son cerveau
Dans une goutte d'eau,
C'est faire une sottise.

Rêveur, sache-le bien :
Vouloir prouver un rien
C'est prouver ta bêtise

II.

L'existence de Dieu préside à tous mes pas.

Je n'en ai jamais fait un sujet de science ;

Je crois et voilà tout. Je ne discute pas,

Et je veux rester ferme à ma douce croyance.

Voici ce que je pense et me dis dans le cœur,

Mais là, sans amertume et dans mon ignorance :

« Lorsque contre mon Dieu se dresse la fureur

« De certains esprits forts que l'on rencontre en France,

« Je trouve, par ma foi, que s'exprimer ainsi

« A nier toujours Dieu, ce n'est qu'un vain souci.

« Puisqu'il n'existe pas, pourquoi cette marotte ?

« Ce besoin de parler, folie ? hélas ! souvent !

« C'est voir un ennemi dans un moulin à vent,

« C'est être le Sancho du fameux don Quichotte. »

ATOME.

LE PAVÉ DE L'OURS

Le fabuliste a dit :

Mieux vaudrait un sage ennemi
Qu'un maladroit ami.

Ce proverbe est toujours vrai ; Brack se charge de nous le démontrer.

Brack voulant récompenser son compère Chanoz, a résolu de lui aider à vendre ses sonnets.

Lorsqu'on possède un journal, le service le moins coûteux que l'on puisse rendre à un ami, c'est une réclame.

Brack s'est dès lors décidé à se fendre d'une réclame au profit de son ami Chanoz, employé au gaz de la Guillotière et rédacteur de l'*Excommunié*.

Or, voici la réclame de Brack :

« Cent et un sonnets, par F.-A. Chanoz. Un joli volume, Lyon, 1865, prix : 1 fr. »

Vous le voyez, les prétentions de l'auteur sont des plus modestes, et la marchandise n'est réellement pas chère, puisque chaque sonnet est coté un peu moins d'un centime. A ce prix-là, ce n'est pas la peine de se creuser la cervelle pour en tirer des sonnets, — pardon ! c'est sonnet que je voulais dire.

On se sent presque attendri de rencontrer un auteur aussi traitable.

Eh bien ! Brack ajoute encore : *Ce volume est peu connu.*

Vous voyez que l'auteur n'a pas de chance. Etre si coulant et délaissé ! Délaissé depuis 1865 ! Malheureuse étoile !

Mais Brack va corriger les rigneurs du sort : « Ce livre peu connu, dit-il, et qui présente un certain intérêt d'actualité par suite des attaques violentes dont son auteur est l'objet, vient d'être remis en « vente. »

On voit que Brack est un infatigable exploiteur.

En effet, non content d'exploiter le scandale pour son compte, il veut encore exploiter les prétendues attaques dont Chanoz est l'objet.

Ah ! vraiment ! Chanoz est l'objet d'attaques violentes !

Si Brack avait à rendre compte d'une attaque contre la propriété avec escalade et effraction et si le malfaiteur était rejeté à terre au moment où il essayait de s'introduire par la fenêtre, Brack dirait-il aussi que le malfaiteur a été l'objet d'attaques violentes ?

Pourquoi pas ?

Les deux situations sont semblables. Mais Brack sait travestir les faits et, d'après lui, Chanoz a le droit d'attaquer, mais ses adversaires n'auraient pas le droit de se défendre, et, s'ils se défendent, il les accuse d'attaquer.

Eh bien ! quand on outrage le sens commun à ce point-là, le mépris doit être la seule réponse du public.

C'est ainsi que la réclame de Brack au profit des *vieux sonnets* de Chanoz fera l'effet du pavé de l'ours.

J. DUVAL.

DÉPÊCHES UNIVERSELLES

CAYENNE, le 19 novembre 1869. — Les forçats à Denis Brack.

Tu conviens, dans ta dernière lettre, qu'en reniant tes convictions et tes principes, pour gagner de l'argent, tu fais un vilain métier. Tu ajoutes que tu as voulu gagner de l'argent et que tu as tout sacrifié pour arriver à ce résultat.

J'ai communiqué ta lettre à mes amis et ils m'ont chargé de te faire savoir qu'ils se respectaient trop pour adopter de pareilles doctrines.

Nous avons pu céder à un entraînement momentané et devenir coupables ; mais il y a au fond de nous des sentiments d'honnêteté qui ne sont pas éteints et que nous ne voulons pas laisser éteindre.

Nous comprenons le mal qui s'accomplit par entraînement ou par faiblesse ; mais nous ne comprenons pas qu'on pratique le mal par spéculation et qu'on brûle le vaisseau qui peut vous ramener au bien.

Nous ne pouvons, dès lors, nous entendre, et tu peux, en conséquence, te dispenser de correspondre avec nous.

BRAQUEMAL dit BRAS-D'ACIER.

A NOS CORRESPONDANTS

MERLUCHON et RATAPAIL. — Arrivé trop tard. A samedi.

Le Gérant-responsable, A. CHERANCÉ.

Lyon. — Imp. d'Almé VINGTANIER, rue Belle-Cordière 14.